



# COMMUNE DE LANHOUARNEAU

Mairie. Place de la Mairie. 29430 LANHOUARNEAU

Tél. 02 98 61 48 87. Fax. 02 98 61 69 17

[COMMUNE.LANHOUARNEAU@wanadoo.fr](mailto:COMMUNE.LANHOUARNEAU@wanadoo.fr)

[www.lanhouarneau.fr](http://www.lanhouarneau.fr)

<b>COMPTE RENDU DE REUNION</b>	<b>Conseil municipal du Jeudi 01 avril 2021</b>
<b>Nombre de membres :</b> En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15	<b>Date de convocation : 26 mars 2021</b>

## 1° Approbation des comptes de gestion 2020 du trésorier

M. Eric PENNEC présente les commentaires du Trésorier sur la situation financière de la commune.

La situation financière globale ne présente pas d'indicateurs dégradés.

La capacité d'autofinancement brute (CAF) représente 200 €uros / habitant contre 185 €uros / habitant au niveau départemental. Elle est un indicateur de performance. Elle mesure la capacité de la collectivité à rembourser les dettes en capital.

La CAF nette permet de mesurer l'aptitude de la commune à autofinancer ses investissements. Cette charge représente 47 €uros / habitant pour la commune contre 81 €uros / habitant pour la moyenne départementale.

L'en-cours de la dette baisse, passant de 999 905 € à 876 570 €

La capacité de désendettement de la commune est de 3.26 années. La situation d'endettement de la commune est donc tout à fait satisfaisante. Le ratio « en-cours de dettes/CAF brute » montre que le niveau de la dette est maîtrisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2020** du Trésorier pour le budget de la commune et les budgets annexes du service ASSAINISSEMENT, et LOTISSEMENT

## 2°. Comptes administratifs 2020 des 3 budgets municipaux

### Approbation à l'unanimité des comptes administratifs 2020

#### **Budget principal COMMUNE :**

- |   |                  |
|---|------------------|
| - La section de FONCTIONNEMENT dégage un excédent de            | 185 036.01 euros |
| - La section d'INVESTISSEMENT dégage un excédent d'exécution de | 139 829.49 euros |
| - Le solde des restes à réaliser est de                         | 237 778.22 euros |

### **Budget annexe ASSAINISSEMENT :**

- La section d'EXPLOITATION dégage un déficit de - 6 567.49 euros  
avec l'excédent antérieur de 2019 de 2 600.99 euros  
cela donne un résultat comptable de -3 966.50 euros
- La section d'INVESTISSEMENT dégage un déficit de -10 134.95 euros
- Avec l'excédent d'investissement de 2019 95 923.59 euros
- Le résultat d'investissement 2020 est de 85 788.64 euros

### **Budget LOTISSEMENT :**

- La section de FONCTIONNEMENT est équilibrée à 0.00 euros
- La section d'INVESTISSEMENT dégage un déficit de -252 778.56 euros
- Avec l'excédent d'investissement de 2019 de 68 029.68 euros
- A reporter en excédent antérieur du PB 2020 -184 748.88 euros

### **3°. Affectation du résultat 2020 et vote du BP 2021 COMMUNE**

L'exercice 2020 a été clôturé avec :

- Un excédent de fonctionnement de 185 036.01 euros
- Un excédent d'investissement de 139 829.49 euros

Le conseil municipal reporte les résultats ci-dessus par la répartition suivante sur le BP 2020 :

- 50 000 euros d'excédent de fonctionnement 2019 reportés en recettes de fonctionnement 2020
- 185 036.01 euros d'excédent de fonctionnement 2020 reportés en recettes d'investissement 2021
- 139 829.49 euros d'excédent d'investissement 2020 reportés en recettes d'investissement 2021

### **Vote du BP 2021 COMMUNE : Approbation à l'unanimité**

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>882 673,12</b>
011- Charges à caractère général	226 210,00
012- Charges de personnel et frais assimilés	254 450,00
023- Virement à la section d'investissement	79 042,84
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 367,28
65- Autres charges de gestion courante	269 052,00
66 – Charges financières	27 450,00
67- Charges exceptionnelles	-
014- Atténuation de recettes	13 101,00
022- Dépenses imprévues	2 000,00

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>882 673,12</b>
002- Résultat de fonctionnement reporté	50 000,00
013- Atténuation de charges	5 000,00
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	
070- Produits de services, du domaine et ventes diverses	13 500,00
73- Impôts et taxes	480000,00
74- Dotations, subventions et participations	274 500,00
75- Autres produits de gestion courante	59 673,12
76- Produits financiers	-
77 – Produits exceptionnels	-

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>566 346.26</b>
001- Déficit d'investissement reporté	
040- Opération d'ordre de transfert entre sections	
022- Dépenses imprévues	5 000,00
16- Emprunts et dettes assimilées	48 931,04
20- Immobilisations incorporelles	
204-Subventions d'équipement versées	60 000,00
21-Immobilisations corporelles	53 725,00
23- Immobilisations en cours	397 690,22
26- Participations	
27- Autres immobilisations financières	1 000,00

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>566 346,26</b>
001- Excédent d'investissement reporté	169 811.64
021- Virement de la section de fonctionnement	79 042.84
204- Subvention d'équipement	
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	11367.28
10- Dotations, fonds divers et réserves	196 536,01
13- Subventions d'investissement reçues	2 700,00
16- Emprunts et créances assimilées	106 888,49
024- cession immobilière	-
27 – Autres immobilisations financières	-

#### **4°. Affectation du résultat 2020 et vote du BP 2021 ASSAINISSEMENT**

L'exercice 2020 a été clôturé avec :

- Un déficit d'exploitation de	- 6 567.49 euros
Excédent antérieur reporté :	2 600.99 euros
Soit un excédent final de	-3 966.50 euros
- Un excédent d'investissement de	85 788.64 euros

Les résultats sont reportés sur le BP 2021 ASSAINISSEMENT de la manière suivante :

- -2 600.99 euros de résultat 2020 d'exploitation reportés en dépenses 2021 compte 002
- 95 923.59 euros d'excédent d'investissement 2019
- -10 134 .95 euros de résultat d'investissement 2020
- Soit 85 788.64 de résultat cumulé reportés en recettes d'investissement au compte 001

#### **Vote du BP 2021 ASSAINISSEMENT : Approbation à l'unanimité**

<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	
<b>TOTAL DEPENSES EXPLOITATION :</b>	<b>41 459.58</b>
Dont :	
Solde exercice antérieur	3 966.50
Charges à caractère général	10 900.00
Charges financières	9 450.00
Opérations d'ordre entre sections	17 143.08
Virement à la section d'investissement	0.00
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	
<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION :</b>	<b>41459.58</b>
Dont :	
Excédent d'exploitation reporté	
Produit des services, du domaine et ventes diverses	32 462.80
Autres produits de gestion courante	400.00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 596.78
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT :</b>	<b>118 836.87</b>
Dont :	
Emprunts et dettes assimilées	11 191.00

Travaux en cours	94 949.09
Travaux	2 100.00
Frais d'études	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 596.78
Dépenses imprévues	2 000.00
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>118 836.87</b>
Dont :	
Excédent d'investissement reporté	85788.64
Virement de la section de fonctionnement	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 143.08
Dotations, fonds diverses et réserves	905.15
Subvention d'investissement	15 000.00

- L'abonnement reste inchangé à 100 € par an et par foyer
- Le m3 d'eau traitée également inchangé à 1.40 €

## **5°. Affectation du résultat 2020 et vote du BP 2021 LOTISSEMENT**

### **Affectation du résultat :**

- La section de fonctionnement ne dégage ni excédent ni déficit
- La section d'investissement dégage un déficit de 252 778.56 euros
- Avec l'excédent d'investissement de 2019 de 68 029.68 euros

Le conseil municipal reporte le déficit d'investissement 2020 de 184 748.88 en déficit d'investissement 2021.

### **Vote du BP 2021 LOTISSEMENT : Approbation à l'unanimité**

<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	
<b>TOTAL DEPENSES EXPLOITATION :</b>	<b>450 358.88</b>
Dont :	
Charges à caractère général	115 610.00
Charges financières	
Opérations d'ordre entre sections	334 748.88
Virement à la section d'investissement	0.00

<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	
<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION :</b>	<b>517 529.71</b>
Dont :	
Excédent d'exploitation reporté	
Produit des services, du domaine et ventes diverses	67 170.83
Autres produits de gestion courante	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 358.88
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT :</b>	<b>635 087.76</b>
Dont :	
Déficit d'investissement reporté	184 748.88
Emprunts et dettes assimilées	
Travaux en cours	
Travaux	
Frais d'études	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 338.88
Dépenses imprévues	
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>635 087.76</b>
Dont :	
Excédent d'investissement reporté	
Virement de la section de fonctionnement	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	334 788.88
Dotations, fonds diverses et réserves	
Emprunt et créances assimilées	300 298.88

## **6°. Taux des 3 taxes locales**

Les taux des trois taxes locales restent inchangés, soit :

Taxe d'habitation :	15.17 %
Taxe sur le foncier bâti :	35.54 % (19.57 +15.97)
Taxe sur le foncier non bâti :	44.38 %

## **7°. Adhésion à l'Association des Maires Ruraux du Finistère**

Le conseil municipal a validé l'adhésion de la Commune à :

- L'association des maires ruraux du Finistère

## **8°. Adhésion à l'Association des Maires du Finistère**

Le conseil municipal a validé l'adhésion de la Commune à :

- L'association des maires du Finistère

## **9°. Convention SDEF**

Il s'agit de conventionner avec Le SDEF pour effacement des réseaux « basse tension, éclairage public et communications électroniques de la rue d'Arvor. Le montant des travaux s'élève à 199 000.00 €uros HT. Le montant de la participation financière se décompose de la manière suivante :

- Financement du SDEF : 130 750,00 €
- Part communale : 68 250,00 €

## **9°. Motion concernant les Choucas des Tours**

Le Conseil municipal adopte la motion de soutien :

Exige qu'une étude de la population des Choucas des Tours soit réalisée dans le département du Finistère dans les moindres délais.

Demande que l'espèce devienne chassable pour une durée de 2 ans

Demande que les dégâts sur les cultures causées par les Choucas des Tours, espèce protégée par décision de l'État soient légalement indemnisés par l'État.

Le jeudi premier avril deux mil vingt et un à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric PENNEC, Maire de LANHOUARNEAU.

Date de convocation : 26 mars 2021

Voici l'état de présence des élus au cours de cette réunion

<b>Elu-e-s</b>	<b>Présents ou absents</b>	<b>Procuration à</b>
Éric PENNEC, Maire		
Gilbert LE MENN, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Josée FALC'HUN		
Stéphane RIOU, 3 <sup>e</sup> adjoint		
François KERBOUL		
Francis MOINE		
Bernard TORCHEN		
Dominique DEROFF		
Françoise LE BORGNE		
Gwénola BEYER		
Marc BODENNEC		
Anne-Sophie LE GOFF		
Cyril VOURCH		
Noémie QUERE		
Séverine GUEGUEN		